

**Cicadelle de la flavescence dorée : Deuxième traitement obligatoire**

**Oïdium : Très forte pression**

**Eudémis : Observations indispensables et rigoureuses**

## **C**icadelle de la flavescence dorée



*Symptômes de flavescence dorée sur syrah*

### **Vignoble régional**

Des cicadelles vectrices de la flavescence dorée à différents stades larvaires sont observées en toutes zones. Des symptômes de flavescence dorée sont visibles au vignoble.

Le deuxième traitement obligatoire doit être appliqué sur toutes les parcelles des communes concernées entre le 12 et le 20 juin.

Consulter les arrêtés préfectoraux pour connaître le statut des communes vis-à-vis de ce deuxième traitement obligatoire.

## **O**ïdium

### **Vignoble régional**

Les conditions climatiques lui sont favorables et maintiennent une pression importante du parasite. La période de haute sensibilité de la vigne continue jusqu'au stade fermeture de la grappe. Au vignoble, il faut observer attentivement les grappes (au minimum 50 grappes / parcelle) pour se faire une idée de la présence d'oïdium.

**Viticulture - N° 12** 15 juin 2011

**Aude**

Des symptômes sont observés sur tous secteurs avec toutefois des intensités très variables généralement faibles à moyennes sur cépages peu sensibles, plus importante sur cépages sensibles ou à drapeaux. La majorité des parcelles est toujours réceptive.

**Gard**

Comme la semaine dernière, la plupart des parcelles ne présente pas ou peu de repiquages. Ces observations sont valables pour l'ensemble des cépages. Dans quelques rares cas, des symptômes sont observés sur grappes pour le moment en fréquence faible.

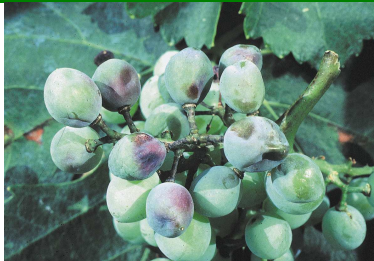
**Hérault**

La maladie est observée dans toutes les unités agroclimatiques avec des fréquences et des intensités parfois importantes. Le champignon est dommageable dans de nombreuses parcelles.

**Pyrénées-Orientales**

Sur grappes, l'oïdium progresse rapidement. De nombreux symptômes sont visibles dans de nombreuses parcelles du vignoble. Tous les cépages sont concernés avec des fréquences et intensité variables.

**M**ildiou



**Aude**

Les précipitations tombées entre le 29 mai et le 4 juin n'ont provoqué généralement que de rares repiquages. Dans de rares situations, des dégâts significatifs sont observés.

**Gard**

De nouveaux symptômes commencent à être observés.

De nouveaux symptômes sont attendus cette semaine : repiquages sur la fin de l'épisode pluvieux qui a eu lieu du 1<sup>er</sup> au 5 juin ou nouvelles contaminations primaires.

Pour le moment :

- Cas général : 0 à quelques taches sur feuilles et parfois sur grappes au sein de la parcelle.
- Cas exceptionnels : parties de parcelles fortement touchées (au moins une tache/cep) avec des symptômes anciens sur feuilles et grappes.

Les prévisions météorologiques annoncées sont estivales avec un risque orageux en fin de semaine.

## Viticulture - N° 12 15 juin 2011

### Hérault

De nouveaux repiquages sur feuilles avec des intensités parfois importantes sont visibles dans les unités agroclimatiques du Minervois, des Hauts Coteaux, des Basse et Moyenne Vallée de l'Hérault, du Montpelliérais et du Nord Montpelliérais.

Le faciès rot gris est observé dans l'unité agroclimatique du Nord Montpelliérais.

Le faciès rot brun est observé dans l'unité agroclimatique des Hauts Coteaux.

D'après la modélisation (arrêtée au 13 juin), les conditions météorologiques de la semaine écoulée sont toujours favorables au développement de la maladie. Les pluies et les hygrométries enregistrées du 6 au 13 juin génèrent de multiples contaminations primaires et/ou secondaires dans toutes les unités agroclimatiques. Les sorties de taches sont attendues à partir du 19 juin.

L'indice de risque est en augmentation moyenne à forte.

### Pyénées-Orientales

Toujours présent dans le vignoble départemental. Les pluies et les hygrométries enregistrées ces deux dernières semaines ont généré de nouvelles contaminations et repiquages dans tous les secteurs du département. De nouvelles taches fructifiées sont présentes et les anciennes redémarrent. D'après la modélisation, le risque est en augmentation forte. Des attaques de « rot gris » sont visibles sur grappes. Les formes rot brun sont visibles dans quelques parcelles.

## Tordeuses de la grappe



### Aude

Le vol se poursuit sur tous les secteurs. Quelques pontes sont observées sur les secteurs et cépages précoces (du littoral au carcassonnais).

### Gard

Les premières pontes sont détectées à partir du 7 juin en Costières et plus généralement en fin de semaine sur les autres secteurs. Leur intensité est très variable et doit inciter aux observations.

### Hérault

Le deuxième vol se poursuit dans les zones précoces et moyennes. Il débute dans les zones tardives.

Des pontes fraîches et/ou en incubation, sont observées :

- le 9 juin à Olonzac,
- le 10 juin à Adissan, Autignac, Montblanc, Nissan les Ensérunes et Saint Georges d'Orques
- le 14 juin à Caussiniojols, Cessero, Frontignan, Pouzolles et Saint Georges d'Orques.

Des œufs au stade tête noire sont observés le 14 juin à Mauguio et Saint Georges d'Orques.

**Viticulture - N° 12** 15 juin 2011

**Pyrénées-Orientales**

Les vols et les premières pontes de la deuxième génération ont débuté dans les secteurs de la plaine (au nord du Tech) , le Cru Banyul, les Premiers Coteaux et la Moyenne Vallée de l'Agly Le vol a débuté sur le secteur de la Haute Vallée de l'Agly.

**B**lack-rot

**Aude**

Pas d'évolution.

**Gard**

Les anciens symptômes de black-rot sont toujours visibles. L'incubation est toujours en cours suite au dernier épisode pluvieux et la sortie des symptômes est attendue à partir de cette fin de semaine.

**Hérault**

Des symptômes sont visibles sur feuilles localement dans les unités agroclimatiques des Hauts Coteaux et de la Moyenne Vallée de l'Hérault.

**P**ourriture grise

**Hérault**

Des symptômes sur grappes sont observés dans certaines parcelles de référence des unités agroclimatiques des Hauts Coteaux et du Biterrois.

**M**aladies du bois

**Vignoble régional**

Des symptômes d'esca et/ou de Black Dead Arm sont observés au vignoble.

**A**cariens

**Aude**

Les typhlodromes sont généralement bien présents.

Les seuils de nuisibilité des acariens phytophages ne sont que très rarement dépassés.

**Gard**

Sur quelques parcelles (principalement Chardonnay Cabernet-Sauvignon et Syrah), la présence d'acariens jaunes en quantité se manifeste dans de rares cas par des « plombages » et par des dépassements du seuil

**Viticulture - N° 12** 15 juin 2011

de nuisibilité (30 % de feuilles occupées par au moins une forme mobile). En conséquence, surveiller les parcelles présentant les premiers symptômes sur les feuilles de la base.

**Hérault**

Les comptages dans les parcelles de référence montrent une prédominance d'acariens utiles, toutefois dans quelques situations les effectifs d'acariens nuisibles dépassent le seuil de nuisibilité (jusqu'à 65% de feuilles occupées par au moins un acarien nuisible).

**C** icadelles des grillures



*Symptômes de grillures*

**Gard**

Les premiers symptômes de grillures sont visibles sur quelques parcelles. Les comptages de larves sont à prévoir.

**Hérault**

Des larves de cicadelles des grillures sont visibles au vignoble. Pas de dépassement de seuil de nuisibilité observé. Quelques symptômes sur feuilles sont visibles.

**Pyrénées-Orientales**

Présence éparse de cicadelles selon les parcelles du réseau d'observations. De faibles symptômes sont visibles mais avec aucune conséquence sur la récolte.

**Viticulture - N° 12** 15 juin 2011

**Publication de la Chambre Régionale  
d'Agriculture du Languedoc-Roussillon**

**Directeur de publication :** Guy Giva

**Rédacteur en chef :** Christel Chevrier

**Comité de rédaction :** Blandine Broquedis,  
Nadine Bals, Laure Bérard-Delay, Fabrice  
Guillois, Christophe Pueyo

**Rédigé en collaboration avec :** Chambres  
d'agriculture LR, Escudier, BASF, CAPL, A.C.H.  
La Cavale, Lycée Charlemagne, Pérès Montariol,  
Ets Touchat, SAS Maurin, Ets Jullian, Ets Perret,  
FREDON-LR.

**Crédit photos :** Groupe Chambre, Groupe Guide  
des Vignobles Rhône-Méditerranée

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA-LR dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par le viticulteur et les invite à prendre leurs décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux mêmes réalisés sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins d'information technique.

écophyto2018

Réduire et améliorer l'utilisation des phytos :  
moins, c'est mieux

*Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018*